

Message Royal au président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,.

Excellence, Monsieur Fodé Seck, Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,.

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ainsi qu'aux honorables membres du Comité, l'expression renouvelée de Nos vifs remerciements et de Notre considération pour les efforts soutenus que vous déployez en vue de mobiliser le soutien international en faveur de la juste Cause palestinienne et de susciter une large prise de conscience quant à la nécessité de permettre au peuple palestinien d'accéder à ses droits inaliénables.

C'est l'occasion idoine de réitérer le soutien constant et permanent du Royaume du Maroc aux droits historiques légitimes du peuple palestinien, notamment celui d'établir son Etat indépendant sur la terre palestinienne, dans les frontières du 4 juin 1967, un Etat viable et pérenne, ayant pour capitale Jérusalem-Est, vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions de la légalité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons coutume, en pareil jour, chaque année, d'adresser un message à votre honorable Comité. Si nous voulons que cette tradition ne perde pas son sens, faute de progrès sur la voie de la mise en place de l'Etat de Palestine, Notre mission aujourd'hui, dans cette conjoncture régionale et internationale équivoque, c'est d'attirer l'attention et de sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité pour elle d'assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien, surtout que ses souffrances ont atteint un degré sans précédent, avec l'intransigeance de l'autre partie et la poursuite de sa politique de colonisation, outre les agressions contre les lieux saints à Al Qods Al -Charif, et les tentatives de saper les opportunités d'une solution à deux Etats.

Il est unanimement admis que la fin de la crise du peuple palestinien et l'élimination des causes de l'instabilité dans la région, passent par l'établissement d'un Etat palestinien sur la terre palestinienne, résultant

des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, selon un échéancier raisonnable et avec des garanties internationales acceptables pour les deux parties.

A cet égard, Nous réaffirmons notre soutien à toutes les initiatives qui vont dans ce sens en s'attachant à stimuler la construction des capacités de l'Etat palestinien, à développer l'économie nationale palestinienne et à assigner à la société civile des rôles élargis pour l'instauration de la paix et de la coexistence. Mais, en même temps, Nous pensons que ces efforts auront une portée réelle et concrète si, vraiment, des progrès sont réalisés pour permettre aux Palestiniens de disposer de leur Etat à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Mais si Israël devait poursuivre la politique de grignotage des terres, de construction de colonies, de verrouillage du blocus imposé à la bande de Gaza, d'agression et de profanation de la Mosquée sacrée d'Al-Aqsa et des autres lieux saints, et de judaïsation d'Al-Qods orientale, ces efforts seraient réduits à néant. De même que cela induirait chez les Palestiniens et toute la communauté internationale un sentiment de plus en plus fort qu'Israël tend à imposer un Etat à deux systèmes. C'est là quelque chose d'incompatible avec l'ordre naturel des choses, la justice et les idéaux humains et d'inacceptable pour tout un chacun. Ceci conduirait, en définitive, à maintenir le Moyen Orient en proie à la tension, à l'insécurité et à l'instabilité, tout en exacerbant le sentiment de désespérance qui pousse à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme.

Bien évidemment, la ville d'Al-Qods doit recevoir l'intérêt qu'elle mérite dans ce cadre. Car tout règlement de la question du Moyen-Orient passe par la préservation du statut juridique de cette ville sainte, considérée comme faisant partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967. En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Coopération islamique, Nous nous adressons à quiconque cherchant à se détourner d'Al-Qods, dans le cadre des efforts de règlement de ce dossier, ou à miser sur le temps pour y imposer un nouveau fait accompli, pour lui dire que par ses agissements, il attise davantage le sentiment d'injustice et ravive encore plus les émotions.

Mû par la ferme volonté de faire prévaloir la justice et l'équité et d'instaurer la sécurité et la stabilité, Nous ne ménagerons aucun effort pour préserver le droit des Palestiniens dans cette ville, dont nous défendons le statut juridique par les moyens politiques, légaux et diplomatiques. Nous mettons également en œuvre les mécanismes et les moyens en notre possession, comme l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Charif, le bras opérationnel du Comité Al-Qods, pour réaliser des projets socio-économiques destinés à soutenir davantage les Maqdisis dans leur

résistance sur place et à les aider à vivre dignement sur leur terre. Ces projets prévoient également d'aider à la conservation et à la sauvegarde de l'héritage civilisationnel et humain de cette ville, pour qu'elle reste ce qu'elle a toujours été: un symbole de la tolérance et de la coexistence entre les religions et entre les cultures.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons foi dans la justesse de la Cause palestinienne et dans le fait que l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et d'un seul tenant sur le plan géographique, est le rêve de toutes les personnes éprises de liberté dans le monde. Toutefois, les Palestiniens, qui ont été affaiblis et poussés à se diviser, du fait, entre autres, du bouclage géographique de leur terre, sont appelés aujourd'hui à transcender ces dissensions étriquées et à agir avec célérité pour concrétiser la réconciliation inter-palestinienne. Ils pourront ainsi conduire les échéances de l'étape à venir, qui nécessite de fédérer, sous une même direction, les efforts de tous les enfants du peuple palestinien.

A cet égard, Nous tenons à réaffirmer Notre soutien total aux positions adoptées par Notre frère, Son Excellence Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'Etat de Palestine frère, et aux efforts qu'il déploie pour recouvrer les droits inaliénables des Palestiniens, avec, au premier chef, la cessation de l'Occupation qui leur est imposée et la mise en place de l'Etat de Palestine indépendant.

Nous avons bon espoir de vous adresser Notre message l'année prochaine alors que le processus de paix sera sorti de l'immobilisme et des difficultés qui le paralysent, et qu'au bout du long tunnel dans lequel est plongée la question palestinienne aura apparu une lueur d'espoir permettant au peuple palestinien de jouir, à l'instar des autres nations de la terre, de la liberté, de la sécurité et des conditions d'une vie digne.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh".